



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26015297

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

23 JAN. 2026

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0444 606 131**

Nom

(en entier) : **LEGAL PARC MONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue d'Egmont 1A - 7000 Mons**

Objet de l'acte : Démissions et nominations

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES QUI
S'EST TENUE AU SIEGE DE LA SOCIETE LE LUNDI 19 JANVIER 2026

Ordre du jour :

-Démissions et nominations d'administrateurs

Suite à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie le 19 janvier 2026, les démissions de :

- Monsieur CORDIER Thierry
- Et
- Monsieur DOCQUIER Sébastien

Sont acceptées à l'unanimité.

L'assemblée générale donne décharge à Monsieur Cordier Thierry et à Monsieur Docquier Sébastien pour la gestion durant l'exercice de leur mandat. Démissions avec effet rétroactif au 12/01/2026.

L'assemblée générale extraordinaire accepte, avec effet rétroactif au 12/01/2026, les nominations de :

- la société à responsabilité limitée T.CORDIER AVOCAT (1032.856.493), située à Rue du Centenaire 5 – 7330 Saint-Ghislain, dûment représentée par Monsieur Cordier Thierry, au poste d'administrateur.
- la société à responsabilité limitée AVOCAT DOCQUIER HYON (1032.856.988), située à l'Avenue Albert 1er 3 – 7022 Hyon, dûment représentée par Monsieur Docquier Sébastien, au poste d'administrateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Fait à MONS, le lundi 19 janvier 2026.

PIERRE TACHENION SRL

Administrateur

Monsieur Pierre TACHENION

Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



T.CORDIER AVOCAT SRL
Administrateur
Monsieur CORDIER Thierry
Représentant permanent

AVOCAT DOCQUIER HYON
Administrateur
Monsieur DOCQUIER Sébastien
Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).